



Urs Pfander
Dr. iur., avocat

Né en 1961
Langues: allemand, français, anglais

urs.pfander@advobasel.ch

Formation/Parcours professionnel

- Etudes de droit aux Universités de Bâle et Francfort/Main
- Divers stages dans le domaine fiduciaire, en cabinet d'avocats et au tribunal
- Brevet d'avocat dans le canton de Bâle-Campagne
- Assistant scientifique en droit pénal et de procédure pénale à la faculté de droit de l'Université de Bâle
- Doctorat à l'Université de Bâle, thèse en droit constitutionnel et administratif
- Collaborateur du service juridique d'un groupe multinational de transport et de logistique
- Nombreuses années au sein de l'autorité de contrôle de la protection des données à Bâle-Ville (membre/président de l'ancienne commission de protection des données) ainsi qu'à la Cour des placements à des fins d'assistance de Bâle-Ville (vice-président)
- Avocat indépendant depuis 1993 avec une vaste expérience dans différents domaines

Spécialités

- Droit des contrats
- Droit matrimonial et successoral
- Droit pénal et de procédure pénale
- Droit de la responsabilité civile et des assurances
- Droit des personnes, associations et fondations
- Droit de la protection des données

Autres activités

- Conseiller juridique de l'Association des photographes professionnels et photodesigns suisses SBF